



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 3 novembre 2025

La DRAAF Occitanie et la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Occitanie renouvellent leur partenariat pour 2025-2028

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF Occitanie) et la Direction interrégionale Sud de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIR PJJ Sud), ont signé le 30 octobre 2025, une nouvelle convention de partenariat pour la période 2025-2028.

Cette convention a pour objectif de renforcer la concertation et la réalisation d'actions communes, afin de promouvoir l'éducation à l'alimentation des jeunes sous main de justice et de favoriser leur orientation professionnelle à travers l'accès à la formation et à l'emploi dans le secteur agricole.

Ce partenariat se décline en 4 axes :

- Promotion de l'éducation des jeunes au bien manger ;
- Valorisation du patrimoine agricole, alimentaire et culinaire ;
- Découverte des formations et métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et des territoires ;
- Accès favorisé des jeunes sous main de justice aux parcours de formation et d'insertion de l'enseignement agricole.

Depuis 2012 la DRAAF s'associe à la PJJ dans l'organisation d'événements majeurs favorisant à la fois la découverte de la culture alimentaire, le développement du goût, la valorisation du patrimoine culinaire et la promotion des filières agricoles, tels que :

- « Avenir en Scène », une manifestation nationale de la PJJ dédiée aux arts vivants ;
- La course d'orientation « Oriente ta santé », événement organisé par la DIR PJJ Sud autour de la nutrition et de l'activité physique ;
- Les « Parcours du goût », concours gastronomique national de la PJJ valorisant les savoir-faire culinaires et les métiers de la restauration.

Les deux institutions partagent une ambition commune : contribuer à l'éducation, à la formation et à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice.

À l'avenir, il est notamment prévu de développer des collaborations locales entre la PJJ et les établissements d'enseignement agricole.

- Au sein du ministère de la Justice, la **PJJ** accompagne les mineurs suivis par la justice, qu'ils soient en danger ou auteurs d'infractions. Sa mission est d'éduquer, de protéger, de garantir l'insertion sociale, scolaire et professionnelle et de prévenir la récidive. Dans le champ de la protection de l'enfance, la PJJ apporte également son expertise dans l'évaluation et le suivi des situations d'enfants en danger.
- La **DRAAF Occitanie** pilote la politique publique de l'alimentation et de l'enseignement agricole sur le territoire régional, notamment à travers le **Programme national de l'alimentation (PNA)** et son volet éducation au « bien manger ». La DRAAF est également autorité académique pour l'enseignement agricole.

CONTACTS PRESSE

Préfecture :

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

PJJ :

Marie-Laure DANIEL DIT ANDRIEU
Tél : 05 61 00 79 00 | marie-laure.daniel@justice.fr.